



Bresse,  
Deux-Sèvres

Herbe et  
prairies

Récolte et  
conservation

Mélanges  
céréales-protéagineux

### En bref

- 470 chèvres Alpines
- 160 brebis viande
- 4 UMO
- 190 ha de SAU
- 290 000 l de lait
- Bio

NIVEAU D'AUTONOMIE PROTÉIQUE



**56 %**

## AUTONOMIE PROTÉIQUE : LES ÉLEVEURS TÉMOIGNENT

# « Prairies riches en légumineuses et séchage en grange pour une herbe de qualité »

*Serge et Jean-François Moreau*  
*Gaec Les Prairies de l'Ajonc*



Grâce à ses prairies multiespèces et son séchage en grange, le Gaec Les Prairies de l'ajonc profite d'une herbe **riche en protéines** pendant la période de pâturage, de mars à septembre, et pendant l'hiver avec le foin séché.

### LES OBJECTIFS DE L'ÉLEVEUR

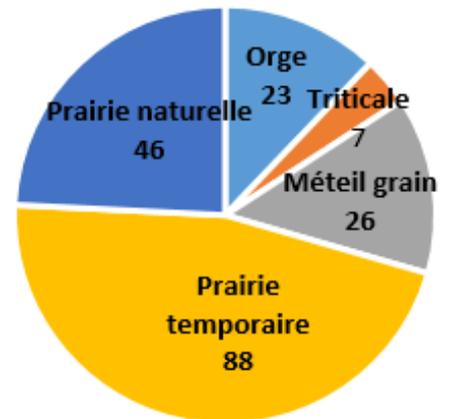
- « La qualité de vie est une priorité donc on cherche à limiter le temps de travail tout en se dégageant un salaire suffisant. »
- « L'objectif est d'exploiter toute l'herbe disponible avec la meilleure qualité possible. »
- « Avec le séchoir, on a écarté le pic de travail lié aux fourrages et on est plus serein pendant la récolte. Le temps nécessaire pour faire une coupe est réduit à deux ou trois jours. »
- « Maximiser la marge au litre de lait avec une optimisation du pâturage et du coût de la ration. »

## L'EXPLOITATION EN BREF

- 2 associés (Jean François, 50 ans, et Serge, 49 ans) et 2 apprentis
- 470 chèvres alpines – 750 l/chèvre/an à 38 g/l de taux butyreux et 33,5 g/l de taux protéique
- 190 ha de SAU – parcellaire regroupé autour de l'exploitation
- Bio, séchage en grange et distribution automatique de la ration (robot d'alimentation)
- Mise bas de saison

	Ration au pâturage	Ration en bâtiment
Foin (MS)	750 g	1,3 kg
Concentré à 32 % de MAT	380 g	600 g
Orge	120 g	250 g
Maïs	200g	250 g
Méteil grain	120 g	
Soja		100 g

Répartition des cultures (en hectares)



## LES 4 DATES CLÉS VERS L'AUTONOMIE

2002

- Installation de Serge en doublant le troupeau caprin (400 chèvres)

2015

- Mise en route du séchoir en vrac

2020

- Mécanisation de la distribution des fourrages

2021

- Passage en bio et début du pâturage

*En 20 ans, la surface est passée de 80 à 190 hectares, ce qui a permis d'augmenter la surface en prairies et donc la production de fourrages.*



## LES LEVIERS MIS EN ŒUVRE POUR PLUS D'AUTONOMIE PROTÉIQUE

### Le séchage en grange pour du foin de qualité

Avant d'investir dans le séchoir, une partie de l'herbe était récoltée en enrubannage. Ce mode de récolte n'était pas suffisamment maîtrisé donc générait des moisissures, entraînant une perte de fourrage et de temps. Des problèmes de listériose sur les chèvres ont également occasionné des pertes. Le séchoir a permis de récolter l'herbe dès début avril et de gagner en qualité et en quantité : « *les meilleurs fourrages d'avant, sont les moins bons maintenant !* ». En moyenne, la valeur du fourrage est comprise entre 0,80 et 0,92 UFL/kg MS et il y a très peu de refus. L'exploitation est maintenant largement autonome et vend même une partie du foin. L'investissement réalisé, pour une capacité de 400 tonnes de foin séché (4 000 m<sup>3</sup>), est de 450 000 € amortis sur 15 ans. Une autochargeuse a également été achetée pour 50 000 €. En contrepartie, le round baller, la mélangeuse et un tracteur ont pu être vendus.

Le séchoir consomme 30 000 à 50 000 kWh selon les années climatiques avec un contrat spécifique d'avril à octobre qui permet d'en réduire le coût.



## LES LEVIERS MIS EN ŒUVRE POUR PLUS D'AUTONOMIE PROTÉIQUE



### Mise en place du pâturage

Avec le passage en agriculture biologique, les chèvres sont sorties au pâturage après une quinzaine d'années en bâtiment. Les chèvres sortent du 15 avril au 15 septembre environ, cinq heures par jour, au fil avant et arrière. En fonction de l'ingestion au pâturage, la quantité de concentré est réduite d'environ 350 g/chèvre/jour. Le chargement est de six chèvres par hectare de pâturage. Pour le moment, il n'y a pas de problème de parasitisme, deux coprologies par an sont réalisées pour surveiller. Les chevrettes devraient sortir au pâturage dès l'année prochaine. Aujourd'hui, elles ont accès à une aire d'exercice.

### Nécessité de mécaniser la distribution des fourrages

« Suite à la mise en place du foin séché, on s'est rapidement posé la question de la distribution car le séchoir vrac n'est pas attendant à la chèvrerie. Nous avons fait le choix d'installer une cuisine avec le robot d'alimentation Vector Lely. Ce choix prenait aussi en compte notre priorité de se dégager du temps pour nos responsabilités extérieures et la vie de famille ». L'investissement total (matériel et maçonnerie) approche les 300 000 € (soit 493 €/chèvre). Le robot ajuste les distributions en fonction de la consommation des chèvres et il y a très peu de refus. La gestion du pâturage est aussi simplifiée puisque la distribution diminue en fonction de l'ingestion des chèvres au pâturage. La ration distribuée par le robot peut ainsi varier de 600 g/jour/chèvre en fonction de la météo.



### Des légumineuses dans les prairies

Sur l'exploitation seul un tiers des prairies sont labourables et les terres sont très hydromorphes donc inaccessibles entre novembre et février. Les prairies dédiées au pâturage sont principalement composées de ray-grass (hybride et anglais), de trèfle violet et d'un peu de luzerne. L'année dernière, nous avons ajouté de la chicorée et du plantain. Les prairies sont exploitées en alternance de pâturage et de fauche. La quantité de légumineuses semées est en augmentation depuis la mise en place du séchoir pour avoir 50 % de légumineuses dans le fourrage. La luzerne s'implante difficilement mais reste intéressante pour les chèvres. L'année prochaine, cinq hectares seront semés sous couvert de tournesol. Les prochaines prairies seront implantées à l'automne sous couvert de méteil ou d'orge/pois avec un semoir spécifique (Güttler) qui permet d'effectuer le sursemis de prairie tout en grattant entre les rangs des céréales semées au préalable (désherbage) et en tassant le semis.



### Produire des concentrés riches en protéines

Au-delà des fourrages, les éleveurs cherchent aussi l'autonomie en concentrés en autoconsommant leurs céréales (orge, maïs et triticale). Pour apporter de la protéine, du méteil grain est produit depuis 10 ans. C'est un mélange de triticale (120 kg), pois fourrager (25 kg) et féverole (40 kg) implanté fin septembre. Le rendement moyen est de 20 quintaux/ha avec 13 à 15 % de MAT. Le mélange est distribué aux chevrettes à hauteur de 550 g/jour/chevrette.

L'année prochaine un mélange d'orge (130 kg) et pois (25 kg) sera semé. Du tournesol sera implanté pour compléter la ration des chèvres notamment en période estivale et éviter les inversions de taux.



## Notre motivation

### Être autonome en limitant le temps de travail

« L'objectif est de produire le maximum d'alimentation sur l'exploitation. Les investissements étaient nécessaires pour qu'autonomie ne rime pas avec travail supplémentaire et stress autour de la récolte des fourrages. Nous avons des responsabilités à l'extérieur (commune et association) qui nécessite de dégager du temps ! »

## Le déclic

### Arrêter de gaspiller le fourrage

« Nous voulions récolter du fourrage de qualité et en quantité sans impacter le sanitaire du troupeau. Le séchoir et le pâturage ont été mis en place dans cet objectif. »

## Ce que nous avons gagné

### De la MAT, des tonnes de MS et des heures de distribution en moins !

« Avec le séchoir, nous avons amélioré la valeur et le rendement des fourrages. Avec le robot, nous avons économisé plus de 35 heures de travail par semaine pour distribuer les tonnes de fourrages et concentrés. Et avec le pâturage, les chèvres vont chercher toutes seules une herbe de qualité ! »



Serge et Jean-François Moreau

## Notre conseil

### Adapter les intrants à la production

« L'objectif est de faire le lait avec le fourrage. Quand le pâturage commence, le concentré diminue, pas la part de fourrage. Pour une meilleure production en bio, on travaille en complémentarité : graminée/légumineuse, céréales/protéagineux, pâturage/foin... Le potentiel de nos terres est limité donc on adapte les intrants. »

## Pour bien faire

### Complémentarité des espèces pour limiter le salissement

« En bio, il est nécessaire de gérer au mieux les rotations et les espèces implantées pour limiter le salissement et faire durer les prairies. Pendant une période, on a rajouté du trèfle blanc dans les mélanges prairiaux et on va recommencer pour couvrir le sol et augmenter la durée d'exploitation des prairies. »

## Si c'était à refaire ?

### Des essais d'implantation de prairies

« Les implantations d'automne sont de plus en plus compliquées (trop sec ou trop humide) donc nous allons travailler davantage les semis de prairies sous couvert de céréales. Avec le pâturage, nous allons aussi réfléchir à d'autres apports en plein été, en valorisant des arbres par exemple. Nous replantons un maximum de haies avec des variétés qui peuvent être consommées par les chèvres en limite de prairie. »

## L'IMPACT

### ÉCONOMIE

Montant investissement séchoir = 450 000 €  
Consommation énergie = 40 000 kWh/an.  
« Matériel amorti sur 15 ans, retour sur investissement difficile à calculer... »

### TRAVAIL

Ecrêter le pic de travail de la récolte des foin au printemps avec le séchoir et limiter le stress car des fenêtres météo de 2 à 3 jours suffisent.  
Le robot d'alimentation nous a permis de limiter l'astreinte quotidienne de l'alimentation qui était de quatre à cinq heures par jour.

### ENVIRONNEMENT

Implantation de haies autour des pâtures pour faire de l'ombre, alimenter les chèvres et améliorer la biodiversité.

### AUTONOMIE

Une quantité suffisante de fourrage par chèvre avec des coupes plus précoces et plus nombreuses.  
Production de méteil grain pour la protéine.

# 468 g

C'est la quantité de concentré par litre de lait produit au Gaec des prairies de l'ajonc



## LE REGARD DE

Angélique Roué, Chambre interdépartementale d'agriculture 17-79.

« L'objectif d'autonomie alimentaire tout en préservant l'aspect travail est intéressant. La contrepartie, c'est la part d'investissement qui a été réalisée ces dernières années. Le passage en bio a permis une augmentation du prix du lait mais il faudra quelques années pour amortir l'ensemble de l'outil de travail. L'exploitation est encore en phase de transition, il reste des marges de manœuvre sur les résultats techniques. L'enrubannage ne convenait pas aux éleveurs mais c'est aussi une bonne technique pour valoriser une herbe de qualité. Le pâturage nécessitera une surveillance du parasitisme pour ne pas pénaliser la production et l'état sanitaire du troupeau. Le point fort de l'exploitation, c'est le confort et le temps de travail qui se limite à 1h15 par traite et, pour l'alimentation, l'astreinte quotidienne est remplacée par de la surveillance et du dépannage. Le paillage est automatique. »

## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Marge brute de l'atelier	665 € / 1 000 l
Prix du lait	1 084 € / 1 000 l
Part de MS apportée par le fourrage dans la ration	65 %
Taux d'endettement (annuités/EBE)	77 %
EBE / Produit Brut	34 %

## AUTONOMIE PROTÉIQUE ET IMPACT DE L'ÉLEVAGE

Proximité de la matière azotée totale

Source : [bilan Devautop](#)



56 %



Exploitation

8 %



Région

36 %



France

0 %



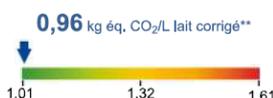
Importation

Bilan environnemental de l'atelier

Source : [bilan Cap'2ER](#) CAP'2ER



EMPREINTE CARBONE NETTE



POTENTIEL NOURRICIER

L'élevage nourrit  
**1 202**  
personnes/an



BIODIVERSITÉ

L'élevage entretient  
**2,1**  
ha de biodiversité/ha



STOCKAGE DE CARBONE

L'élevage stocke  
**352**  
kg de carbone/ha

## PLUS D'INFOS SUR LES LEVIERS MOBILISÉS



Témoignages d'éleveurs renforçant leur autonomie protéique – Cap Protéines

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs>



Le séchage en grange en élevage caprin – Idele

<https://idele.fr/detail-article/capherb-le-sechage-en-grange-en-elevage-caprin>



Quels méteils grain pour les chèvres de Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire ? – REDCap

<https://bit.ly/MetChevre>

Financeur du volet élevage de Cap Protéines :



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

La responsabilité des ministères en charge de l'agriculture et de l'économie ne saurait être engagée.

Rédaction : Angélique Roué, Chambre interdépartementale d'agriculture 17-79.

Relecture : Nicole Bossis et Damien Hardy, Institut de l'élevage

Crédit photos : Angélique Roué et le Gaec des prairies de l'ajonc

Novembre 2022